

Compte-rendu de la réunion du Conseil de l'ED MaSTIC du 3 juillet 2023 (présentiel à Nantes)

Présents : Yannick AOUSTIN, Laurent DENIS, Nicolas DUTERTRE, Olivier-Henri ROUX, Erwan BRUGALLE, Sébastien PILLEMENT, Didier TRICHET (visio), Benoit DELAHAYE, David BETAILLE, Valérie RENAUDIN, Mario SUDHOLT, César VIHO (visio), Jean-Philippe LERAT, Sophie GIRAULT, Virginie DUPONT, Edith DAUVE, Leane JOURDAN, Julie QUEIROS, Juliette POTTIER, David JULIEN, Rémi GARCIA

Absents : Éric MONFROY (représenté)

Invités : Mikaël BRIDAY, Mohammed EL GIBARI, Elise GUILLET, Cécile BROUILLET, Mehdi LHOMMEAU, Florence de RUISSELET

La séance s'est ouverte à 14h00, l'ordre du jour est présenté.

Présentation du laboratoire de recherche L@bISEN – Yncréa Ouest par M. AL FALOU

M. Al Falou a présenté l'activité recherche de son établissement et répondu aux questions des membres de l'ED MaSTIC, avec l'objectif d'inscrire des doctorants au sein de l'ED MaSTIC.

L'ED MaSTIC émet à l'unanimité l'avis suivant :

Avis favorable pour votre intégration au sein de l'ED MaSTIC sous la condition que pour chacun de vos doctorants soit impliqué le co-encadrement d'un collègue de l'ED MaSTIC et non membre de LINSEN.

Approbation du compte-rendu du conseil du 18 avril 2023

Il a été adopté à l'unanimité.

La parole est donnée aux représentants des doctorants :

Problèmes nombreux liés au dépôt des CSI sur Améthis
Légitimité du CDPL et de l'ED mise en cause

Huit doctorants sur dix ont décidé de présenter leur démission en joignant deux lettres afin d'expliquer leur décision. Un dialogue s'est instauré au sein du conseil. Il a donné lieu à la motion adoptée suivante :

Il a été voté au conseil de l'ED à l'unanimité la motion suivante : Dans ces lettres il y a un certain nombre de problèmes qui sont soulevés, relativement à l'articulation entre le CDPL et l'ED MaSTIC et la légitimité de certaines décisions du CDPL imposées à l'ED MaSTIC. Le conseil de l'ED souhaite instamment des réponses à ces questions légitimes.

Nous regrettons la démission des huit doctorants et le manque de communication du CDPL qui en a été la cause. Cette situation conduit au blocage du conseil de l'ED MaSTIC jusqu'à une nouvelle élection pour les représentants des doctorants.

Le conseil de l'ED MaSTIC

Le directeur de l'ED MaSTIC a été chargé de transmettre les lettres des démissionnaires et cette motion au CDPL ainsi qu'aux responsables de la recherche.

Présentation du budget de l'ED

Le budget total de l'ED est de 25 433 €

A été rappelé que le budget de l'EUR n'a pas vocation à compléter celui de l'ED

Au Mans : 15 doctorants au Mans (environ 8.1 % des effectifs) : 2 060 €

Angers : 48 doctorants à Angers (environ 25.94 % des effectifs) : 6 597,32 €

Nantes : 122 doctorants à Nantes (104 NU + 18 ECN) (environ 65.94 % des effectifs) : 16 770,52 €

Nantes, mardi 4 juillet 2023



Les frais généraux de déplacement pour les AG, les JDOC, et autres sont imputés sur le budget général.

Dépenses de formations : le coût estimé est actuellement 12k€ par an.

Dépenses des JDOC : Total : 2 087 €

Repas : 1 037€ ; Goodies 300€ ; Collations 300€ ; Prix meilleure présentation 150€ ; meilleurs posters (150€ et 150€) ; déplacements : 300 € environ

Bureau

Un bureau a été constitué et s'est réuni le 13/06/2023. Lors de cette réunion le bureau a arbitré un budget pour l'année 2022-2023. Un compte rendu de cette réunion a été présenté au conseil de l'ED.

Membres du bureau :

Mohammed El Gibari : responsable des JDOC

Mikael Briday : Référant de la formation

Cesar Viho : Directeur de l'ED précédente Bi-régionale MathSTIC

Laurent Denis : Direction ED MaSTIC Le Mans

Nicolas Dutertre : Direction MaSTIC d'Angers

Olivier Henri Roux : Direction MaSTIC ECN

Benoit Delahaye : Direction EUR MaSTIC

Yannick Aoustin : Direction ED/EUR MaSTIC

Membres invités :

Sylvie Guilbaud : Gestionnaire du site de Nantes ED MaSTIC

Cécille Brouillet : Chargée de développement de l'EUR MaSTIC

Florence de Ruisselet : Gestionnaire de direction ED MaSTIC

Présentation des formations financées par MaSTIC :

Le conseil de l'ED se félicite du nombre et de la diversité des formations proposées. La liste des formations sera mise en ligne. Il est prévu de faire un bilan des formations (nombre d'inscrits, nombre de doctorants ED MaSTIC qui suivent ces formations, etc...) en fin d'année civile.

Processus de mise en place des HDR à l'ED

Pas de commission particulière mise en place.

Le choix revient au directeur de l'ED.

Constitution des jurys de thèse

Une demande est faite de connaître les critères pour valider le rôle de rapporteur pour un collègue étranger.

Nantes, mardi 4 juillet 2023



La décision d'être rapporteur lors de la pré-proposition se fera au cas par cas suivant le CV du collègue étranger. Dans le cas d'un associate professeur ou mieux un full professor la décision est plus facile à prendre. Si un doute existe, le directeur de l'ED demandera l'avis de Corinne Mirale et si besoin au CAC.

La séance se termine à 17h40